



# La *petite* Basoche

Newsletter mensuelle  
de la FGCEN-FO

---

## ACTUALITÉS

### CFA défaillants : LA FGCEN-FO lanceuse d'alerte !

La FGCEN-FO a été récemment saisi d'une situation particulièrement préoccupante concernant un CFA préparant au BTS Collaborateur Juriste Notarial (CJN).

## BRANCHE

### Télétravail dans le notariat

La branche du notariat a été avant-gardiste en signant un accord dès 2018. Quelles pratiques ont émergé depuis ? Quelles évolutions peut-on observer aujourd'hui ?

## FGCEN-FO

### Élections CRPCEN, congrès FO

Deux temps forts à venir : les élections à la CRPCEN, décisives pour nos droits, et le congrès confédéral FO, moment clé de mobilisation auquel la FGCEN-FO participera.

# Actualités

## CFA défailnants : la FGCEN-FO lanceuse d'alerte !



La FGCEN-FO, attachée à la qualité de la formation professionnelle, a été alertée sur une situation préoccupante dans un centre de formation d'apprentis (CFA) préparant au BTS Collaborateur Juriste Notarial (CJN).

Une apprentie en deuxième année ne pourra pas se présenter à l'examen final, faute d'avoir bénéficié d'une formation conforme aux exigences réglementaires, notamment en office notarial. Une situation lourde de conséquences pour son avenir professionnel.

- 🔍 En approfondissant, la FGCEN-FO a mis au jour des dérives graves :
- absence d'information sur les règles du diplôme ;
  - apprentis employés hors du secteur notarial ;
  - incitations à produire de fausses attestations ;
  - suggestions de "recréer" artificiellement des missions.

✗ Ces pratiques sont inacceptables. Elles mettent en danger les jeunes et dégradent la qualité des diplômes.

Face à cela, la FGCEN-FO a saisi les autorités compétentes (ministères, inspection générale, DREETS, OPCO...). Les premières réponses confirment le sérieux de la situation : une enquête administrative est en cours.

⚖️ Cette affaire révèle des dysfonctionnements majeurs et pose une question centrale : la formation des apprentis peut-elle être sacrifiée au profit de logiques financières ?

- 👉 La FGCEN-FO exige :
- le respect strict des référentiels de formation ;
  - la protection des apprentis ;
  - la défense de la qualité des diplômes du notariat.

La FGCEN-FO restera pleinement mobilisée pour faire cesser ces pratiques et défendre les jeunes en formation.

# Branche

## Télétravail dans le notariat

---



### **Télétravail : quels enjeux pour la branche du notariat ?**

Le télétravail est actuellement en discussion au niveau de la branche du notariat (CPPNI). Un sujet central, alors que les pratiques ont fortement évolué depuis l'accord de branche de 2018, à l'époque avant-gardiste, mais aujourd'hui améliorable.

👉 L'accord de 2018, construit autour d'un télétravail partiel, mérite donc d'être actualisé. L'enjeu est d'améliorer le cadre existant en :

- distinguant les formes de télétravail ;
- renforçant certaines garanties ;
- ouvrant la réflexion sur une indemnisation.

💬 Lors de la CPPNI du 19 mars 2026, la FGCEN-FO a rappelé son attachement au lien social dans l'étude, tout en soulignant les évolutions des pratiques et la forte demande, notamment des jeunes.

Elle a également insisté sur la nécessité de clarifier certaines situations (télétravail exceptionnel, postes à distance) et d'intégrer des améliorations concrètes, notamment en matière d'indemnisation face à l'augmentation des coûts (énergie...).

Pour la FGCEN-FO, l'objectif est clair : trouver un équilibre entre souplesse et protection, en préservant le collectif de travail tout en répondant aux nouvelles attentes des salariés.

👉 Vous avez des attentes ou des besoins particuliers en matière de télétravail ? N'hésitez pas à nous en faire part pour nourrir les négociations à venir !


# La FGCEN-FO

Élections CRPCEN, Congrès confédéral FO...  
Restez au cœur de la vie de votre syndicat !



## **Élections CRPCEN : un enjeu clé pour nos droits**

**Du 12 au 27 mai 2026**, les affiliés voteront pour élire leurs représentants au Conseil d'administration de la CRPCEN. Un scrutin important dans un contexte marqué par la réforme des retraites et les incertitudes sur l'avenir du régime.

 Le bilan 2021-2026 montre que des acquis essentiels ont été défendus :

- retraite calculée sur les 10 meilleures années ;
- taux plein maintenu à 75 % ;
- haut niveau de remboursement maladie ;
- défense des ressources et du modèle de la caisse.

 Mais les enjeux restent majeurs : pression sur les finances, évolution du régime et maintien de la qualité de service.

 Ces élections seront déterminantes pour défendre la CRPCEN, garantir les prestations et préserver nos droits.

## **Congrès confédéral FO : la FGCEN-FO sera présente !**

Le 26e congrès confédéral de Force Ouvrière se tiendra du **20 au 24 avril 2026**, un moment fort de la vie syndicale pour débattre des orientations et des revendications à venir. À cette occasion, une délégation de la FGCEN-FO sera présente pour porter la voix de notre syndicat et participer activement aux travaux !

# Restons en contact !

Nous sommes à votre écoute

---

## La FGCEM-FO à vos côtés

Vous vous interrogez sur :

- votre salaire ou votre classification
- une rupture conventionnelle ou une modification de contrat
- vos congés, votre temps de travail ou le télétravail
- **les élections CSE dans votre étude**

👉 N'attendez pas : nous vous répondons en toute confidentialité.



**Paul BRIEY**

Responsable de section fédérale

31, rue du Rocher – 75008 Paris

☎ **06 95 73 58 83**

**pbriey@fecfo.fr** ou **info@fgcen-fo.com**

**Suivez nous sur les réseaux !**



**<https://linktr.ee/fgcenfo>**